

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00379
Numéro SIREN : 514 455 872
Nom ou dénomination : A VIEDOM

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 4265

A VIEDOM
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 RUE VICTOR HUGO, 33350 CASTILLON LA BATAILLE
514 455 872 RCS LIBOURNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 7 DECEMBRE 2023

Le 7 décembre 2023, à 11 heures 30,

La société **TIABAN**

Société à responsabilité à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à EYSINES (33320) 15 rue des Violettes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 823 359 336, représentée par son Gérant, **Monsieur Alexandre TOURET**,

Associée unique de la société A VIEDOM,

En présence de Madame **Hélène VIGNON**, Gérante de la société SOCIAL ET SANTE, elle-même Présidente démissionnaire de la Société **A VIEDOM**.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 7 décembre 2023, et conformément aux déclarations 2759 et aux ordres de mouvement régularisés le même jour, la société TIABAN a acquis la totalité des actions composant le capital de la Société A VIEDOM.

Concomitamment à la cession des titres de la Société, la société SOCIAL ET SANTE a démissionné de ses fonctions de Présidente de la Société, ladite démission prenant effet à l'issue de la réunion de l'associée unique constant sa démission et nommant un nouveau Président.

En conséquence, il convient de désigner la société TIABAN comme nouvelle Présidente de la Société, à compter de ce jour, en lieu et place de la société SOCIAL ET SANTE démissionnaire.

2. A pris les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- ORDRE DU JOUR -

- Prise d'acte de la démission de la Présidente et nomination d'une nouvelle Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique prend acte de la démission de la société SOCIAL ET SANTE de ses fonctions de Présidente à effet du 7 décembre à 11h30, ladite démission ne donnant lieu à aucune indemnité d'aucune sorte, et dispense la société SOCIAL ET SANTE de la réalisation de tout préavis.

En conséquence, l'associée unique nomme en qualité de Présidente, en remplacement de la Présidente démissionnaire, à compter du 7 décembre à 11h30 et pour une durée illimitée :

- La société **TIABAN**
Société à responsabilité à associé unique au capital de 1 000 euros,
Dont le siège social est situé à EYSINES (33320), 15 rue des Violettes
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 823 359 336,
Représentée par son Gérant, **Monsieur Alexandre TOURET**,

La société TIABAN, représentée par Monsieur Alexandre TOURET, accepte les fonctions de Présidente et déclare n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

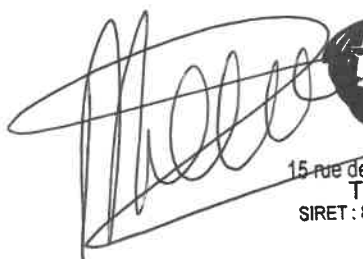
DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

▲ ▲ ▲

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société TIABAN, Associée unique
Monsieur Alexandre TOURET, Gérant

 **TIABAN**
SARL TIABAN
15 rue des Violettes - 33320 EYSINES
Tél. 06 89 76 48 40
SIRET : 823 359 336 00018 - APE : 6420Z